



# Premier

## Témoin

### Incendie

# 01

Cette formation incendie, manipulation des extincteurs a pour but d'instruire votre personnel à réagir en cas d'incendie dans votre établissement.





Personnel volontaire ou désigné « Premier Témoin Incendie » dans l'entreprise pour intervenir en cas d'incendie.

Aucun



3 heures (1 jour), en présentiel

Formateur spécialisé en sécurité incendie

4 à 10 personnes maximum

Attestation individuelle de formation

Prendre contact avec Permis de Sauver afin d'étudier la possibilité d'intégration et de mise en place de la formation (interprète, accès PMR, ...)



Inscription 15 jours avant le début de la session



Dans votre entreprise



Tous les ans



- être capable de comprendre le mécanisme de la combustion ;
- être capable de déclencher l'alarme incendie ;
- être capable d'utiliser le bon extincteur selon les règles de sécurité ;
- être capable d'alerter les secours selon le protocole établi dans l'entreprise ;
- être capable de procéder à une évacuation et se rendre au point de rassemblement.



- extincteurs à eau pulvérisée CO2 ;
- bac à flammes écologie ;
- armoire électrique ;
- Friteuse ;
- fausse flamme pour simulation incendie dans une chambre ;
- machine à fumée ;
- petit matériel de démonstration : détecteur de fumée, déclencheur manuel, clapet coupe-feu, boîtier vert, etc.



- feuilles de présence ;
- mises en situation ;
- formulaires d'évaluation de la formation.



- évaluation continue par des ateliers tout au long de la formation ;
- évaluation formative avec acquis des modules selon les critères d'évaluation.

# Théorie

**Le programme est essentiellement orienté sur la pratique et sur les exercices**

- la conduite à tenir en cas d'incendie ;
- déclencher l'alarme ;
- les différents types d'extincteurs ;
- appeler les secours ;
- la combustion, les classes de feux, les modes de propagation ;
- la prévention incendie.

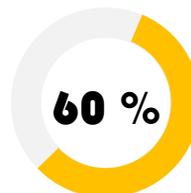
**Mise en application des compétences**

- mise en situation simulée d'un incendie dans l'établissement avec une fausse flamme, une enceinte projetant un bruit d'incendie, de la fumée froide et une alarme autonome.

**Les salariés devront :**

- déclencher la fausse alarme incendie ;
- prendre un extincteur de formation et l'utiliser ;
- appeler les secours ;
- faire évacuer l'établissement.

# Pratique



**Exercices Incendie**

- utilisation des extincteurs sur le bac à flammes (*module écran, poubelle, moteur électrique*) ;
- feu de friteuse ;
- feu de gaz ;
- feu électrique ;
- feu de personne ;
- explosion d'une bombe aérosol ;
- utilisation des robinets d'incendie armé.

**Visite de site pour repérage des organes de sécurité**

- arrêts d'urgences gaz, électrique, CTA, ... ;
- emplacement des extincteurs, des RIA, des plans, du point de rassemblement.



PERMIS DES SAUVER



+337 852 882 51



Lyon 7<sup>ème</sup> - France



contact@permisdesauver.fr



www.permisdesauver.info